

NORME FRANÇAISE
HOMOLOGUÉE

ANALYSE CHIMIQUE DU MÉTHANOL
DÉTERMINATION
DE L'ACIDITÉ PERMANENTE
AU ROUGE DE PHÉNOL

NF
T 20-711
Octobre 1967

OBJET

La présente norme a pour objet la description d'une méthode de détermination de l'acidité permanente éventuelle du méthanol au rouge de phénol.

PRINCIPE

Élimination du dioxyde de carbone par ébullition et titrage par une solution titrée d'hydroxyde de sodium en présence de rouge de phénol.

RÉACTIFS

- 1 — Hydroxyde de sodium : solution titrée 0,1 N ou 0,02 N (préparée au moment de l'emploi).
- 2 — Rouge de phénol : solution aqueuse à 2 g au litre :
Triturer dans un mortier 0,2 g de rouge de phénol avec 5,7 ml d'hydroxyde de sodium 0,1 N et compléter à 100 ml avec de l'eau distillée.

APPAREILLAGE

Matériel courant de laboratoire et notamment :

- fiole conique de 500 ml en verre borosilicaté, munie d'un bouchon surmonté d'un tube à chaux sodée;
- microburette graduée en divisions inférieures ou égales à 0,02 ml.

MODE OPÉRATOIRE

Prise d'essai

$$V = 100 \text{ ml}$$

Déterminer la masse de cette prise d'essai, soit par pesée au centigramme près, soit d'après la masse volumique.

Dosage

Introduire 100 ml d'eau distillée et quelques morceaux de porcelaine poreuse propre dans la fiole conique et faire bouillir doucement pendant cinq minutes afin d'éliminer le dioxyde de carbone. Refroidir légèrement, ajouter environ 0,05 ml (2 gouttes) de rouge de phénol (2) et amener, si nécessaire, à coloration rose. Ajouter la prise d'essai et faire bouillir dix minutes. Fermer ensuite le col de la fiole avec le bouchon surmonté du tube à chaux sodée et laisser refroidir.

Après refroidissement, vérifier que la solution n'est pas alcaline et titrer, à l'abri de l'atmosphère, en utilisant l'une des solutions d'hydroxyde de sodium (1), jusqu'à apparition d'une coloration rouge.

Homologuée
par arrêté du 3-10-67
J.O. du 6-10-67